



Les éleveurs en protocole A et AT peuvent passer en mode dérogatoire par l'éleveur pendant la période de crise sanitaire COVID-19. Nos agents viendront déposer le matériel nécessaire et le rechercher.

Afin de préserver la santé de tous, veiller à ce que notre personnel ne rencontre personne lors de leur passage pour éviter tout contact.

Veiller à ce que le matériel soit parfaitement propre après usage.

Date de pesée

Vous convenez avec l'agent de pesée de la date de pesée. Ne soyez pas présent lors de ses passages.

Informez l'agent sur l'horaire auquel vous finissez le contrôle pour qu'il passe récupérer le matériel et les flacons en votre absence.



Le matériel qui vous est confié (appareils de pesée et petit matériel) tourne dans tous les élevages de votre secteur. Il ne peut être mobilisé dans un élevage que pendant 24 heures.

Matériel de pesée

Avant le démarrage de la pesée, assurez-vous d'avoir tout le matériel requis : appareils de pesée montés sur votre installation par l'agent, table, pichet, préleveur, seau, panier, flacons, feutre marqueur, feuille de pesée, stylo, Feuilles de papier (pour noter le nom ou n° des animaux).

Installation du matériel

Tru-test : A l'emplacement prévu à cet effet sur une plaque receveuse.



En position verticale.

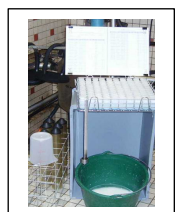
Vérifier que les entrées d'air de vos griffes ne soient pas bouclées (aiguille).

Poste de travail

Installer la table à l'endroit habituel utilisé par votre agent de pesée (Eclairé à l'abris de projections).

Poser sur la table le matériel de prélèvement et la liste de pesée + un tube de mesure.

Positionner le seau en dessous à l'abris des projections.

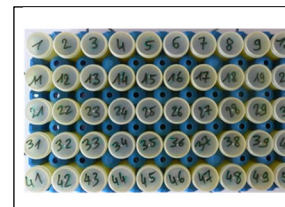


Préparation de la pesée

Les flacons ont été numérotés sur le bouchon par votre agent de pesée.



Laissez les flacons dans l'ordre croissant. Le numéro du flacon correspond au N° d'ordre de la liste de pesée, 1^{ère} colonne à gauche devant le nom de chaque animal.



Toutes les vaches traites doivent être contrôlées

Repérage des vaches ou chèvres



Lors de l'entrée dans la salle de traite (lecture des boucles) ou en passant devant quand c'est possible, surtout si vous ne connaissez pas les animaux.

Noter de nom ou n° de chaque animal en repérant sa position dans la salle de traite (sur une feuille de papier).



Lecture du poids de lait. Après la traite de chaque vache ou chèvre.

Décrocher le tube de mesure, effectuer la lecture du poids de lait :

Tube tenu par le haut, doigts de chaque côté de la graduation (vertical)

Niveau du lait à hauteur des yeux.

Lecture à 200g près en vache, 100g en chèvre.

Lire en dessous de la mousse.

Reporter le poids de lait sur la liste de pesée avec une décimale (ex 12,6).



Prise d'échantillon

Verser le lait du tube de mesure dans le pichet pour l'homogénéiser. Prélever l'échantillon à l'aide du préleveur (16 ml le soir, 16 ml le matin pour le protocole A ou 32 ml en protocole AT). Les flacons étant d'un volume de 40 ml, vous devez avoir un volume d'air d'au moins 5 ml (pour que la crème ne colle pas au bouchon).

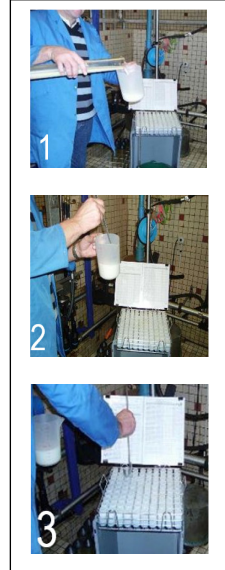


Lait versé directement du tube de mesure dans le flacon = irrégularité de remplissage → résultats TB et cellules erronés.

Echantillon pris sur une seule traite au lieu de 2 = résultats TB et cellules erronés.

Flacons trop remplis = perte de matière grasse et résultats cellules erronés.

Flacons pas assez remplis = manque de lait pour faire l'analyse.



Liste de pesée

Notez les heures de traite en bas de page 1^{ère} vache branchée et dernière vache décrochée. En protocole AT, noter l'heure de début et fin de la traite précédente. Complétez les codes d'état suivant la codification figurant en bas de page (vêlée, tarie...).

Dates de vêlage (la même date que celle que vous notifiez à l'EDE).

Mammites cliniques (avec la date).

Taries (T), Toujours Taries (TT) et Sortie (S ou TS).



Manque de renseignements sur la liste de pesée = mise des résultats en attente jusqu'à correction → retard dans l'édition du valorisé.

En fin de pesée

Vérifiez que le nombre de vaches contrôlées = nombre de flacons du panier. Assurez-vous que les vaches déclarées fraîches vêlées (moins de 7 jours après vêlage) n'ont ni flacon de lait ni de poids de lait.

Classement des flacons dans le panier

Laisser les flacons dans l'ordre avec les flacons vides des animal taris. L'agent de pesée reconditionnera le panier pour son envoi au laboratoire.

1.



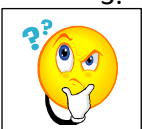
Décalage entre nombre de poids de lait et de flacons = erreurs → retard dans l'édition du valorisé, voire pesée à refaire.

2. **Rajoutez votre numéro de cheptel sur le premier flacon du panier**, à l'aide du feutre remis par l'agent de pesée.



3. **Homogénéisez le lait des flacons pour mélanger le conservateur après chaque**

traite (Retourner 2 fois votre panier, couvercle posé et tenu dessus) Stockez votre panier au frais (<20°C), à l'abri du gel et de la lumière (dégradation du conservateur) y compris entre 2 traites.



Après la pesée

1. **Les appareils de pesée sont lavés sur l'installation de traite pour l'intérieur et manuellement pour l'extérieur (Lavés avec une brosse, et un savon ou lessive de machine à traire, puis rincés au jet)**
2. **Les tubes sont vidés en fin de lavage, rincés, y compris leur logement, puis remontés sur les Tru-test.
Les appareils restent branchés sur l'installation, l'agent les démontera lors de son passage.**

Vérifiez que le matériel laissé à nos agents est parfaitement propre, complet et en bon état de fonctionnement (si ce n'est pas le cas, signalez-le).

Installation ou désinstallation des Tru-test en contrôle AT

Du fait de notre contrainte de poser ou reprendre le matériel en cours de journée

En contrôle du soir : L'agent installe les Tru-test sur votre installation et vous les désinstallez et les rangez dans les caisses pour libérer la salle de traite pour votre traite du matin.

En contrôle du matin : l'Agent vous posera les caisses dans la laiterie l'après-midi précédent. Vous installerez le Tru-test avant la traite du matin, et l'agent fera la désinstallation en cours de journée après votre contrôle.



Chaque éleveur apprécie de réaliser le contrôle avec des appareils propres. En protocole Eleveur, l'agent de pesée n'a pas la charge du lavage du matériel.

3. Mettez le petit matériel, le panier de flacons et la feuille de pesée à la disposition de l'agent de pesée à la date convenue.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !